

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 3 avril 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 V96** Vœu relatif à mise en place de la commission d'implantation d'une grande roue à Paris.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant qu'un vœu de l'exécutif a été adopté lors du conseil de Paris des 20, 21 et 22 novembre 2017, à la suite d'une proposition d'amendement du groupe les Républicains et Indépendants au voeu198 afin « qu'une commission réunissant tous les groupes politiques du conseil de Paris, ainsi que les services de l'Etat chargés de la préservation du patrimoine, ait pour mission de définir un nouveau site d'accueil d'une grande roue à Paris, ainsi que d'en déterminer les principales caractéristiques techniques et esthétiques » ;

Considérant que le Premier adjoint dans sa réponse s'est engagé à mettre place rapidement cette concertation ;

Considérant qu'à ce jour aucune réunion de cette commission ne s'est encore tenue, soit plus de trois mois après l'engagement de l'exécutif, et malgré les courriers adressés en ce sens à la maire de Paris par la présidente du groupe les Républicains et Indépendants ;

Ainsi, sur proposition de Florence Berthout et les élus du groupe les Républicains et Indépendants,

Émet le vœu :

- Que la commission pluraliste du conseil de Paris, en lien étroit avec l'Etat, chargée d'un nouveau site d'accueil d'une grande roue à Paris, soit réunie dans les meilleurs délais, afin d'élaborer un projet cohérent sur un lieu d'installation qui fasse consensus.